

RETRAITES OU FINANCE: LE DEBAT INTERDIT

Pierre Concialdi, Bernard Friot, Jean-Marie Harribey, Michel Husson, Isaac Johsua sont économistes et membres de la Fondation Copernic.

Le débat sur les retraites, porté par la mobilisation, bouscule le postulat au nom duquel on voulait l'interdire: la réforme est inéluctable car il n'y a pas d'alternative. Mais quelle délibération démocratique peut reposer sur de tels présupposés, sinon une soumission paresseuse ou résignée à une nouvelle pensée unique ?

Réforme inéluctable, trépignent donc les habituels façonneurs d'opinion. Mais, au fait, pourquoi ? A cause d'un choc démographique qui fera passer de 12 à 22 millions le nombre de personnes de plus de soixante ans, d'ici à 2040. Pour 10 actifs, il y aurait alors 8 retraités, au lieu de 4 aujourd'hui. La conclusion suggérée est limpide : les actifs seront submergés et ne voudront plus payer, ou ne pourront pas. Cette dramatisation a pour effet immédiat de jeter un doute total sur l'avenir des retraites, vraisemblablement pour mieux convaincre les jeunes de s'en remettre à l'épargne-retraite, nom pudique donnée à la capitalisation auquel le projet de loi ouvre un discret boulevard. Bel exemple d'irresponsabilité politique, et bien curieuse « défense » de la répartition ! Il se trouve que ces arguments approximatifs ne résistent pas à l'examen, et la manière dont ils ne sont pas discutés restera longtemps une source de perplexité. Car enfin, le revenu national devrait augmenter d'environ 100 % d'ici à 2040, et la population totale de seulement 10 %. Cela devrait suffire à montrer qu'il n'existe pas une seule manière, mais plusieurs, d'accompagner l'accroissement du nombre relatif de retraités.

Comme personne ne propose de mordre sur la part du revenu qui va à l'investissement, deux scénarios sont possibles, selon que la part salariale augmente au détriment des profits financiers, ou qu'elle reste constante. Dans ce dernier cas de figure, le moins favorable aux salariés, une croissance moyenne de la productivité garantirait à chacun, actifs et retraités, une progression du pouvoir d'achat au moins deux fois plus rapide que celle de la dernière décennie. Le COR (Conseil d'orientation des retraites) partage cette évaluation : « une augmentation des taux de cotisations peut être compatible avec une croissance du revenu net des actifs, moindre que la croissance de la productivité mais significative; elle peut ainsi soutenir largement la comparaison avec l'évolution du revenu net des actifs durant ces dernières décennies. Ce schéma peut alors être considéré comme équitable ». Les partisans de la réforme Fillon n'ont donc pas le droit de se prévaloir du COR pour affirmer qu'elle est la seule possible.

Si la hausse de cotisation mord sur les revenus financiers, la progression générale du pouvoir d'achat pourra être encore plus proche de celle de la productivité, les pensions des nouveaux retraités étant en somme payées par une baisse des revenus financiers. Alors que l'on évoque sans cesse l'impossibilité de payer les retraites, le débat de fond devrait porter sur une interrogation symétrique : au nom de quoi les revenus financiers devraient-ils se maintenir, tout au long des cinquante prochaines années, au niveau exceptionnellement élevé auquel les ont hissés deux décennies de recul salarial ?

On invoque immédiatement la sacro-sainte compétitivité, ce qui confirme qu'on est déjà assez loin d'un argument purement démographique. Il devrait pourtant être évident que la ponction financière pèse autant que le coût du travail dans la détermination de la compétitivité. Après 20 ans de « modération salariale », nous proposons simplement d'introduire une « modération financière » qui est un moyen tout aussi sûr de la préserver. Mais les capitaux fuiraient, nous dit-on! D'un seul coup, les grands discours sur l'équité se sont évanouis, et il ne reste plus que le bluff. Il suffit pourtant de consulter le récent rapport *Compétitivité* du Conseil d'Analyse Economique pour constater que la France est l'un des pays les plus attractifs aux yeux des investisseurs, en dépit des fameux « prélèvements obligatoires ».

Céder à ce chantage à la compétitivité, c'est inmanquablement s'exposer à de nouvelles revendications patronales. L'alignement par le bas risque alors de ne connaître d'autres limites que la récession qu'il entraîne périodiquement. Car c'est bien à cause de cette préférence pour la

rente, contre l'emploi, que l'économie européenne est en train de s'enliser. Il n'y a donc pas d'un côté la raison économique, et de l'autre des irresponsables crispés sur leurs acquis, mais des intérêts sociaux contradictoires. La lutte contre la logique rentière est non seulement légitime mais économiquement viable.

Derrière le discours de la réforme, se profile en revanche une offensive d'une très grande dureté. La manière dont le Medef a accueilli les 0,2 points de hausse de cotisations concédés à la CFDT (alors qu'il faudrait une augmentation de 15 points lissée sur 40 ans!) montre qu'il n'a pas renoncé au projet de faire encore baisser la part salariale. Voilà pourquoi il récuse si vigoureusement toute entorse, même minime, au principe de gel des cotisations, et redoute toute mesure qui risquerait de modifier le rapport de forces en faveur du salariat. C'est un tour de passe-passe particulièrement cynique que de tabler sur le recul du chômage pour boucler le financement des retraites. Les politiques macroéconomiques menées partout en Europe ont déjà peu de chance de ramener au plein emploi et la théorie du taux de chômage « d'équilibre » explique de surcroît que cela n'est pas souhaitable, en raison des « tensions inflationnistes ». Le maintien de la pression exercée par le taux de chômage et le gel de la répartition ont en fin de compte la même fonction, celle de préserver les revenus financiers. La démographie et la compétitivité ont bon dos ! Ce sont des paravents qui dissimulent le véritable débat : non, on ne pourra plus payer les retraites... si on continue à payer autant de revenus financiers.